

Publié le 5 novembre 2015

La crise des migrants : un effet de la mondialisation

Soumise à une pression migratoire sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Europe peine à trouver des réponses à la hauteur des enjeux auxquels elle est confrontée.

Tout semble avoir été dit ces dernières semaines dans les médias. En premier lieu, ces **bilans** qui ne font que s'accroître. Plus d'un demi-million de migrants depuis le début 2015 et la perspective d'un million à la fin de l'année, à comparer aux 280 000 de 2014 et aux 100 000 par an en moyenne ces dernières années. Plus de 100 000 personnes secourues sur les eaux de la Méditerranée et, malgré les opérations navales dans le canal de Sicile et aux abords des côtes d'Afrique du nord, 2 800 décès en mer alors qu'on en comptait 20 000 au total sur les quinze dernières années. D'après les données fournies à la mi-septembre par l'office statistique de l'Union européenne Eurostat, les demandes d'asile ont doublé entre le 1^{er} trimestre 2014 et le 2^{ème} trimestre 2015 – plus de 210 000 d'avril à juin, avant le pic de migration de cet été – générant l'accroissement du «stock» de dossiers de demandes d'asile en instance qui a bondi de 350 000 en janvier 2014 à 600 000 fin juin 2015.

Les raisons de ce phénomène d'une ampleur exceptionnelle pour notre continent sont identifiées : **plusieurs États déstabilisés** aux frontières de l'Europe – en premier lieu la Syrie et l'Iraq – ravagés par des conflits intérieurs qu'entretient le terrorisme djihadiste, prêts à basculer dans le cercle des États-faillis, ne sont plus capables d'offrir à leurs populations les conditions de sécurité auxquelles elles aspirent. En dépit des risques du voyage, les candidats au départ n'ont plus rien à perdre à fuir leur pays. Ce sont ainsi plus de 4 millions de Syriens – 20 % de la population ! – qui se sont réfugiés en Turquie, au Liban et en Jordanie. Le chaos en Libye favorise pour sa part le transit des migrants en provenance d'Érythrée, de Somalie ou du Soudan. Quant aux Afghans, ils représentent plus d'un primo-demandeur d'asile sur dix selon les statistiques d'Eurostat.

Même si nos sociétés se retrouvent ensemble dans la reconnaissance du droit d'asile telle que l'a formalisée la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, il n'empêche que nos gouvernants – sensibles aux réactions de leur opinion publique – affichent des positions différentes, voire divergentes, fortement marquées par des **considérations intérieures** : échecs des politiques d'intégration pour certains, déficits démographiques pour d'autres... La décision de Berlin mi-septembre de réintroduire des contrôles à ses frontières une semaine après les scènes de liesse dans les gares allemandes à l'arrivée des trains de réfugiés a achevé de semer la confusion ! Finalement, chacun donne l'impression d'improviser sa réponse à la crise tandis que Bruxelles s'efforce de

La position des gouvernants est marquée par des considérations intérieures

reprendre la main sur la base de l'agenda présenté par la Commission européenne le 13 mai dernier dont l'une des mesures-phares – la répartition obligatoire des réfugiés entre les pays européens, ou quotas, fondée sur des critères objectifs (population, PIB, taux de chômage, nombre moyen de demandes d'asile antérieures) – fait l'objet d'une forte opposition de plusieurs capitales.

Et pourtant, ce qui est passé sous silence, c'est la probabilité que cette crise **s'installe dans la durée**. A l'occasion de la diffusion du dernier rapport annuel du HCR en juin dernier, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, António Guterres, déclare que *nous sommes les témoins d'un changement de paradigme, d'un glissement incontrôlé vers une ère qui est désormais le théâtre de déplacements forcés sans précédent à travers le monde*. Cette affirmation s'appuie sur l'explosion depuis dix ans du nombre de réfugiés, de déplacés intérieurs (c'est-à-dire des réfugiés restant à l'intérieur de leur pays) et d'apatrides : 37,5 millions en 2004, 59,5 millions en 2014. Toutes les régions du globe sont concernées, et le rapport met en exergue la croissance spectaculaire du nombre de réfugiés qui entreprennent des traversées périlleuses en mer, en Méditerranée, dans le golfe d'Aden et en mer Rouge, ainsi qu'en Asie du Sud-Est.

C'est sans doute là un effet collatéral de la

construction d'un espace mondial interdépendant dans lequel le développement des flux d'échanges de biens et de services favorise les déplacements humains, comme l'illustre l'utilisation sauvage des conteneurs pour le transit des clandestins. La bascule des routes d'arrivée des migrants en Europe observée ces derniers mois – le transit par la Méditerranée centrale vers l'Italie a été supplanté par la route des Balkans via la Grèce – peut en être vue comme une autre illustration. Pour les réseaux de passeurs qui s'organisent, le réfugié est une marchandise à acheminer selon des procédures et avec des moyens logistiques dédiés, et le potentiel du marché est devenu considérable.

Le développement des flux
d'échange favorise les
déplacements humains

On comprend bien que, dans ce contexte, il faut savoir dépasser la seule émotion que suscitent les images diffusées par nos médias. Pour paraphraser M. Guterres, *la réponse nécessaire éclipse désormais tout ce que nous avons mis en œuvre auparavant*. Elle passe bien évidemment par un accueil généreux de ces êtres humains en détresse sur nos routes. Elle passe aussi, elle passe surtout par une mobilisation «tous azimuts» pour remettre de la stabilité, à terme de la richesse et du bien-être, dans les régions et dans les États où elle a disparu.

Emmanuel Beaupré

Retrouvez cet article sur notre [site](#)